

DROIT DES MÉDIAS ET GUERRE :
LE DROIT DU PUBLIC À L'INFORMATION MENACÉ ?

- 13h Accueil des participants
- 13h30 **Ouverture**
Bernard TEYSSIE, Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas
- 13h40 **Quel droit pour les médias en « période troublée » ?**
- En droit français :
-Dominique CHAGNOLLAUD, Professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas
- En droit international et européen :
-Gérard COHEN-JONATHAN, Professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas,
Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des sciences Politiques de Strasbourg
-Alexis GUEDJ, Avocat à la Cour
- En droit international humanitaire :
-Frédéric JOLI, Délégation du Comité International de la Croix Rouge en France
- 14h20 **Débat avec les participants** animé par Didier TRUCHET, Professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas
- 14h30 **Accès et diffusion de l'information en période de guerre :**
- Le point de vue militaire :
-Jean-François BUREAU, Porte-parole du Ministre de la Défense, Directeur de la DICOD
- Le point de vue journalistique :
-Patricia ALLEMONIERE, Journaliste-Reporter TF1
-Noël COPIN, Président de « Reporters Sans Frontières » France
- 15h10 **Débat avec les participants** animé par Jean-Michel CROISSANDEAU, Professeur à l'Institut Français de Presse
- 15h20 **Pause**
- 15h40 **Médias de la haine et propagande**
- Propagande, propagandé, et propagandiste :
-Francis BALLE, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
- Terrorisme et communication politique :
-Dominique WOLTON, Chercheur au CNRS
- Aspect géopolitique :
-Frédéric ANCEL, Géopoliticien
-Journaliste (presse-radio)

- 16h30 **Débat avec les participants** animé par Emmanuel DECAUX, Professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas
- 16h40 **Quelle place pour le public et l'Histoire dans l'information sur les conflits et les périodes mouvementées ?**
- La réponse d'une organisation internationale universelle :
-Klaus SCHMITTER, Division Médias de l'UNESCO
- Les travaux au niveau européen :
-Jean-Pierre MEVELLEC, Directeur du Bureau de Paris du Conseil de l'Europe
- De l'accessibilité instantanée de l'information au délit d'initié :
-Etienne DROUARD, Avocat à la Cour, Cabinet Gide Loyrette Nouel
- 17h30 **Débat avec les participants** animé par Jacques BARRAT, Professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas, et au Collège Interarmées de défense, ancien Diplomate
- 17h40 **Conclusions**
Pierre CROCQ, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Directeur du Centre Assas
- 18h00 **Cocktail de clôture de la conférence**
-

Renseignements divers et inscription :

Le colloque se tiendra salle Clemenceau, et il sera clôturé par un cocktail, salle René Coty.

Pour assister à la conférence il suffit de s'inscrire auprès de l'ADECOM (Association des Etudiants du DEA Droit de la Communication de Paris II) :

Melle. PILLOIS	06.64.33.78.38	ou	jpillois@hotmail.com
M. MOREAU	06.60.18.67.28	ou	adela@club-internet.fr

Une confirmation vous sera alors adressée exclusivement par courrier électronique.

Toute personne non inscrite sur les listes de l'ADECOM, ne pourra accéder à la conférence.

Aucun frais de participation n'est demandé.

Prévoir une pièce d'identité pour accéder au Palais du Luxembourg.

N'hésitez pas à consulter le site Internet du DEA Droit de la Communication :
www.u-paris2.fr/dea-dtcom/